

Guy-Bernard SERAPHIN
Commissaire Enquêteur

**ENQUÊTE PUBLIQUE PORTANT SUR UNE DEMANDE
D'AUTORISATION D'OUVERTURE DE TRAVAUX MINIERS
PAR LA COMPAGNIE MINIERE MONTAGNE D'OR,
ANCIENNEMENT SOTRAPMAG, SUR LA CONCESSION N°215
(C02/46) DE PAUL ISNARD AU LIEU DIT BŒUF MORT SUR LA
COMMUNE DE
SAINT-LAURENT-DU-MARONI**

**SYNTHESE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE QUI S'EST DEROULE DU 29
JUN 2017 AU 25 AOUT 2017 APRES PROLONGATION**

Demande d'AOTM Compagnie « Montagne d'or » concession n°215 (C02/46) de Paul Isnard au lieu dit « Bœuf mort » commune de Saint-Laurent -du- Maroni [Tapez un texte]

I/ DEROULEMENT DE L'ENQUETE PUBLIQUE

- Cette enquête initialement prévue pour un démarrage le 15 juin 2017, a été programmée **du 29 juin 2017** au 28 juillet 2017.
Il s'en est suivi d'une prolongation, décidée par le service instructeur suite à une rupture numérique, liée à la mise en consultation des documents sur les sites dédiés.
L'enquête publique a donc été prolongée **jusqu'au 25 aout 2017 à 13h00**, soit un total de 58 jours consécutifs de mise en consultation pour le public.
- Un compte rendu de la Réunion publique du 27 juillet 2017 ainsi que l'enregistrement du déroulé de cette réunion, sont remis ce jour au pétitionnaire. Deux cents personnes ont participées à cette réunion publique. Le bon déroulement a été entravé par un administré et également par un collectif, opposant au projet d'exploitation industrielle « montagne d'or ». Il y a eu une véritable confusion entre un futur projet industriel et le projet alluvionnaire, objet de la présente enquête.

II/ OBSERVATIONS ET PIECES DEPOSEES

- 11 observations cosignées par 11 personnes ont été portées au registre d'enquête publique.
- Au cours de l'enquête 5461 e-mails émanant du collectif « or de question » et réceptionné sur leur plate forme numériques, ont été transmis sur les e-mails dédié à l'enquête.
Il est à noter que l'ensemble des courriels portaient les mêmes observations. Ces documents seront annexés au registre de l'enquête publique
- 13 e-mails d'administrés (hors collectif ou groupe) ont été également réceptionnés et seront également annexés au registre de l'enquête.

III/ THEMES ABORDES

L'ensemble des observations ayant été examinées, j'ai retenu 4 thèmes principaux nécessitant une réponse du pétitionnaire :

▪ *Répercussion sur l'environnement et pollution*

Ce thème est abordé dans 3727 dépositions d'un collectif et dans 5 dépositions d'administrés hors collectif.

Ils estiment que la déforestation provoquée par l'exploitation aurifère, impactera irrémédiablement l'environnement des habitants, ainsi que la faune existante à proximité de l'exploitation, l'impact sera donc négatif sur l'environnement.

Bon nombre de ces observations font allusion à l'usage de produits toxiques et de leurs dérivés dans le milieu de l'orpaillage. Parmi les dépositions d'administrés, la question sur l'éradication de l'orpaillage clandestin est soulevée.

▪ *Consultation des différentes communautés*

Ce thème est abordé dans 2844 dépositions d'un collectif et dans 2 dépositions d'administrés hors collectif.

Ils estiment que les communautés devraient être consultées sur les projets d'exploitations des richesses du sous-sol sur des terres dit « ancestrales ».

▪ *Les retombées socio-économiques*

Ce thème a été abordé dans 2713 dépositions d'un collectif, soulignant qu'il n'y aura pas de retombées économiques pour le territoire.

6 dépositions d'administrés (hors collectifs) sont favorables au projet, à la condition qu'il garantisse des retombées économiques pour le territoire.

▪ ***Stratégie pour permettre l'installation d'une mine industrielle***

Ce thème a été abordé dans 2317 dépositions d'un collectif. Ils soulignent que le projet de mine secondaire est une stratégie permettant une installation progressive d'une exploitation à l'échelle industrielle.

IV/ REMARQUES DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

J'observe que les associations et collectifs de défense de l'environnement, montrent une très forte opposition au projet de la société « montagne d'or » en mettant en avant les risques environnementaux. Cependant il persiste dans une confusion entre 2 projets distincts, l'un artisanal et l'autre industriel.

Les citoyens se sont également prononcés sur les retombées socio-économiques pour le territoire

Les administrés ont émis des avis favorables au projet, s'il garantissait un recul de l'orpaillage clandestin et un respect de l'environnement.

Je demande au pétitionnaire de porter les éléments complémentaires, afin de répondre aux dépositions du public et d'apporter ainsi un éclairage sur les 4 thèmes retenus

Fait à Cayenne le 15 septembre 2017

Le commissaire Enquêteur

Guy-Bernard SERAPHIN